



au service des PME

Rapport annuel 2023

CAUTIONNEMENT ROMAND

Cautionnement romand, société coopérative

Avenue Louis-Ruchonnet 16, 1003 Lausanne

www.cautionnementromand.ch



Editeur
Cautionnement romand
Graphisme et mise en page
Cayenne Communication Visuelle
Photographies
Julia Wimmerlin
[Pages 2, 14, 22 et 36]
Services du Parlement 3003 Berne
RTS, Thinkstock, iStock, DR
Impression
PCL Presses Centrales SA

YOUR SPORT FOR LIFE

 MIXTE
Papier
FSC FSC® C106629

printed in
switzerland



Sommaire



Cautionnement romand

Organisation	4
Message du Président	5
Cautionnés en 2023	6
Chiffres clés	7
Rapport d'activités	8
Statistiques	10
Bilan	15
Compte de résultat	16
Flux de trésorerie et annexe aux comptes	18
Rapport de l'organe de révision	19
Les sociétaires	20
Comment ça marche?	21
Contact de proximité	23
Antenne Fribourg	24
Antenne Genève	26
Antenne Neuchâtel	28
Antenne Valais	30
Antenne Vaud	32
Cautionnement suisse	34
Historique	Page centrale

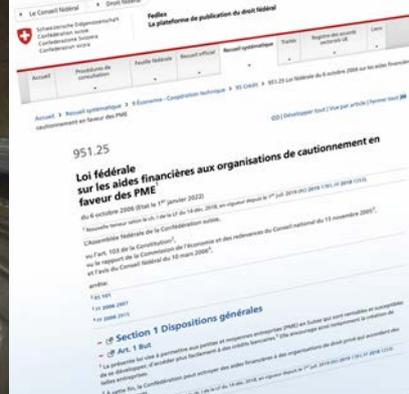


Organisation

Cautionnement romand

Président	Jean Wenger	
Vice-président	Reto Julmy	
Administrateurs	Olivier Beney*	Sandra Menoud
	Samuel Clerc*	Anthony Montes
	Philippe Cloux	Jean-Pierre Morand
	Raphaël Conz*	Pascal Perruchoud
	Jacques Folly*	Chantal Robin
	Jacob Grabowski	Laurent Terlinchamp
	Sophie Härri Affolter*	
Organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA	
Contrôleurs internes	Henri Haller	Eric Schneider
Directeur	Christian Wenger	
Directeur adjoint	Sébastien Durussel	
Fondées de pouvoir Collaboratrices – Collaborateurs	Monika Jutzet	Sandrine Koch
	Guy-François Castella	Eugenia Fomicheva
	Laura Colliard	Michel Randin
	Patricia Egli	Sandra Tamburrini-Schick
	Daniela Fanigliulo	
Antennes cantonales	Cautionnement Fribourg	Fribourg
	FAE	Plan-les-Ouates
	Cautionnement Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds
	CCF SA	Sion
	Cautionnement Vaud	Pully

Les administrateurs issus des milieux économiques sont élus chaque année par l'assemblée générale.
* Administrateurs délégués par les cinq cantons associés.



Message du Président

Jean Wenger

L'année 2023 fut riche en événements. Ma conviction n'en est que plus ancrée sur le fait que les missions que nous menons en faveur des PME romandes sont primordiales, voire essentielles. Avec bien des hauts, et malgré quelques bas, Cautionnement romand a, cette année encore, eu à cœur de partager les préoccupations des PME ainsi que celles de l'économie privée et des milieux de la promotion économique, tout cela dans le but de stimuler leur activité et l'écosystème dans les cantons qui nous sont associés. Rétrospectivement, l'année 2023 peut se prévaloir d'avoir été une année passionnante, remplie de défis plus variés les uns que les autres, ayant favorisé l'échange d'expériences et de belles leçons à retenir. Elle a notamment été marquée par l'initiation d'une démarche d'audit dans le but d'obtenir un rapport d'assurance ISAE 3000 sur des aspects liés à la sécurité des systèmes d'information via Bürgschafts-Support AG.

Mon mandat arrivant à son terme, je tourne mon regard en arrière, pour un instant, afin de passer en revue les grandes étapes qui ont été celles de Cautionnement romand depuis sa création en 2007. A cette époque, il y a eu le regroupement des cinq antennes cantonales, toutes créées dans les années 1930. Entre 2013 et 2018, la motion Feller, classée en 2015, puis la motion Comte, demandant l'augmentation du plafond d'intervention à 1 million de francs, acceptée par le parlement fédéral et ceci malgré l'opposition du Conseil fédéral et de plusieurs associations faitières de l'économie suisse. La centralisation du contentieux en 2016. Entre 2014 et 2018, la création, le développement, la vente puis l'implémentation du logiciel JANUS à toutes les organisations de cautionnement ainsi qu'au SECO. La dissolution en 2018 de la Centrale suisse de cautionnement et, bien entendu, la gestion des cautionnements des crédits COVID-19 depuis mars 2020. Je suis tellement reconnaissant d'avoir fait partie d'une épopée formidable dans une organisation aussi extraordinaire avec, à mes côtés, des personnes compétentes faisant preuve d'initiative, d'ouverture d'esprit et ayant à cœur les intérêts des PME. Qu'elles soient artisanales, industrielles, tertiaires et innovantes, ces entreprises sont incroyablement riches et diversifiées, cruciales pour la prospérité de la Suisse.

J'en profite pour prendre du recul et me demander quelles procédures pourraient encore être simplifiées et dans quels domaines nous pourrions améliorer notre efficacité dans la mise en œuvre

de notre mission. C'est la raison pour laquelle, je formule mes vœux les plus chers afin que notre coopérative continue à proposer un outil de financement basé sur des règlementations les plus simples et efficaces possibles, axées sur la confiance aux entrepreneurs qui en ont besoin. Grâce à la délégation de compétences dans les régions, nos antennes cantonales prennent grand soin de résoudre de nombreuses problématiques afin de nous proposer des dossiers finalisés. Le but est de continuer à se concentrer sur l'essentiel: les clients, les valeurs, la qualité du service offert et les fournisseuses de crédits [les banques]. En effet, la banque est indissociable du cautionnement. Elle analyse la demande de son client et octroie le financement nécessaire pour débiter ou poursuivre son activité entrepreneuriale. L'attractivité du cautionnement est constamment monitorée par l'établissement bancaire, particulièrement pour sa rentabilité [très faible]. Si l'on y ajoute trop de contraintes et autres lourdeurs administratives, les petites entreprises auront à nouveau de la peine à obtenir un financement. Les organisations de cautionnement existent justement pour qu'elles aient le moins d'entraves possibles dans leurs démarches. Bien que les organisations suisses de cautionnement – toutes des entités privées – soient soumises à la surveillance de la Confédération et que cette dernière leur verse des aides financières, les cautionnements sont des prestations qu'elles ont librement décidé d'assumer en faveur des entreprises emprunteuses.

Vous connaissez certainement le caractère précieux de l'expérience de tous les membres indispensables au bon fonctionnement d'un Conseil d'administration. J'ai eu le privilège d'en faire partie et j'en ai retiré un échange serein et fructueux. Bien entendu, chaque membre peut représenter des intérêts divergents, mais tous ensemble nous avons défini des règles utiles à tous et réussi, ainsi, à maintenir une relation respectueuse et pragmatique. J'adresse donc un remerciement tout particulier à mes collègues du Conseil en les remerciant chaleureusement des échanges, du partage d'expériences et de leurs hautes compétences. Je souhaite aussi et surtout remercier les établissements bancaires ainsi que nos cinq antennes de proximité pour leur précieux travail et leur implication sans faille. Un grand merci également à la Confédération (DEFR et DFF), au SECO, aux cantons romands, à nos sociétaires et à nos collègues d'outre-Sarine de leur soutien et de leur précieuse collaboration. Tous sont des partenaires fiables et indispensables à la continuité de la noble mission qu'est celle de Cautionnement romand. Une reconnaissance toute particulière va aux cadres ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de Cautionnement romand qui ont déjà tant donné ces dernières années et qui continuent de faire honneur à notre coopérative par leur dévouement et leur valeur.

Je souhaite à Cautionnement romand un avenir radieux et pérenne, comblé de tout le succès qu'elle mérite.

Cautionnés en 2023

Taux d'intérêts

3,4
pour cent

Taux moyen des nouveaux crédits cautionnés et délivrés en 2023 (comptes courants et prêts fixes/variables confondus). 4,2% taux moyen des comptes courants (y compris commission trimestrielle). 3,2% taux moyen des prêts (fixes/variables confondus).

Les plus significatifs

10
millions

Projet
Pour le financement de l'acquisition d'une entreprise active dans l'agroalimentaire. Financement par une banque cantonale de plusieurs facilités à concurrence de 55% du besoin et par un prêt cautionné à hauteur de 5%, le solde étant couvert par un prêt de tiers (30%) et des fonds propres (10%).

0,5
pour cent

Le plus bas pour un compte courant
[Plus commission trimestrielle de 0,25%]
Financement par Raiffeisen du besoin de trésorerie d'une nouvelle entreprise active dans l'ingénierie et la construction. 71% cautionnés (CHF 50 000.-), le solde (CHF 20 000.-) étant apporté par des fonds propres (29%).

10
millions

Fonds propres
De nouveaux apports actionnaires, soit 50% du besoin d'aménagements et de fonds de roulement financé par une banque cantonale à hauteur de 23%, un crédit cautionné à hauteur de 5%, le solde étant couvert par un crédit cantonal (22%).

1,5
pour cent

Le plus bas pour un prêt
Octroyé par Raiffeisen pour financer l'aménagement et l'équipement d'un nouveau cabinet médical. Crédit bancaire de CHF 500 000.- (65%), crédit cautionné de CHF 150 000.- (19%), prêt associé CHF 50 000.- (6%), le solde (CHF 75 000.-) étant apporté par des fonds propres (10%).

170
emplois

Emplois
Après d'une entreprise active dans l'horlogerie. Financement par une banque cantonale de 22% de la valeur d'acquisition d'un nouvel immeuble, et un crédit cautionné à hauteur de 74%, le solde étant couvert par des fonds propres (4%).

Chiffres clés

En 2023

160

nouveaux crédits cautionnés
accordés pour CHF 36 millions
(215 demandes analysées)

1384

emplois auprès des PME
nouvellement cautionnées

89
millions

de francs de projets favorisés
par Cautionnement romand

Au 31 décembre 2023

137
millions

863 engagements en cours

27
millions

132 cautionnements en cours
«start-up COVID»

1504
millions

23 253 crédits en cours
«COVID-19»



Rapport d'activités 16^e exercice

Christian Wenger
Directeur

Cautionnement romand facilite l'accès aux crédits bancaires en faveur des petites et moyennes entreprises (personnes physiques ou morales) en se portant caution pour un montant maximal d'un million de francs. Nous sommes une coopérative qui s'appuie sur une organisation en réseau avec 5 antennes cantonales de proximité, dont les origines remontent aux années 1930. Notre structure peut paraître complexe au premier abord, mais s'avère d'une grande efficacité et agilité, respectueuse des spécificités régionales et en contact permanent avec les réalités du terrain.

Depuis sa création en 2007, Cautionnement romand a émis 3 549 cautionnements totalisant 773 millions de francs (sans tenir compte des crédits COVID-19). Cela a contribué à plus de 2 milliards d'investissements et représenté 32 167 emplois.

Les entreprises cautionnées se caractérisent par leur diversité en œuvrant dans une multitude de secteurs d'activités. Elles peuvent compter un employé comme elles peuvent en compter 570, avoir peu – voire pas – de fonds propres comme en avoir plusieurs dizaines de millions. Enfin, elles génèrent un chiffre d'affaires annuel allant de quelques centaines de milliers de francs jusqu'à 200 millions de francs.

L'année 2023 a été marquée par l'octroi de 160 nouveaux crédits cautionnés pour 36 millions de francs, à l'issue d'un examen minutieux opéré par nos antennes de proximité. Ces financements ont concerné directement 1 384 emplois, dont 408 nouveaux postes créés ainsi que des projets totalisant 89 millions de francs.

Les 863 cautionnements en cours au 31.12.2023 (hors crédits COVID-19) totalisent des engagements de 137 millions de francs. Cette baisse de 7% (en comparaison à 2022) peut s'expliquer par l'apport d'importantes liquidités étatiques prêtées et allouées entre 2020 et 2022, l'augmentation du volume des crédits accordés par les banques, grâce à des garanties hypothécaires, ainsi que par l'appétit grandissant des acteurs du «private equity».

Comptes 2023

Les cautionnements honorés sont restés étonnamment contenus (28 cas pour 4,3 millions de francs). La qualité du portefeuille «crédits» demeure stable en dépit de la remise tardive des chiffres comptables et des raisons réglementaires liées à un crédit COVID-19 existant. La baisse des engagements en cours nous a permis de réduire le montant de la provision (plus de 1,1 million de francs). Le résultat des démarches de récupération a été très positif (1,7 million de francs) et bien supérieur aux années précédentes, abaissant ainsi le taux de perte net à 1,9%. L'exercice 2023 clôture ainsi avec un bénéfice de 1 832 949.62 francs.

Demande de cautionnement

Nous nous engageons continuellement à offrir notre outil de cautionnement comme un soutien le plus utile possible pour le client et sa banque. En raison de son importance, le processus d'octroi d'un crédit commercial est lié à plusieurs étapes administratives. Notre intervention débute après l'accord de principe de la banque, au bout du processus de la demande de crédit. Notre temps de traitement opérationnel, depuis la réception d'une demande complète jusqu'à la communication de notre décision, est d'environ un mois. **Nous existons, non pas pour combler d'éventuelles lacunes des entreprises – qui doivent toutes présenter des perspectives favorables – mais en appui aux banques, pour qu'elles puissent répondre plus favorablement aux sollicitations provenant des petites et moyennes entreprises.**

Nouvelles entreprises

L'aventure de l'entrepreneuriat est toujours aussi passionnante. C'est d'autant plus réjouissant pour la régénération du tissu économique suisse. Par notre mission, nous sommes en mesure d'y contribuer. 57 entreprises nouvellement créées ont été cautionnées en 2023 pour des projets évalués à 25 millions de francs. Les aléas et difficultés propres aux créations d'entreprises, qui ont un historique inexistant, ou parfois un modèle d'affaire ou un produit innovant, rendent l'analyse complexe pour les banques. **Les micro-entreprises souffrent, bien malgré elles, d'une image de fragilité et échappent à l'intérêt du grand public. Or, grâce à leur force créatrice et innovatrice considérable, elles s'avèrent précieuses à notre économie (un quart des emplois).** Le moteur d'une microentreprise



est le plus souvent l'artisan-créateur-entrepreneur courageux qui y a mis son cœur. Il est donc important de prendre en compte l'expertise, la motivation et les spécificités humaines de ce moteur essentiel. De ce fait, notre analyse, en vue de l'octroi d'un cautionnement, ne se base pas uniquement sur des données chiffrées. L'échange et le dialogue entre son dirigeant, sa banque et Cautionnement romand permettent souvent de déceler les fragilités d'un projet, de les évaluer et parfois même de les compenser par la garantie que nous offrons à la banque.

Cautionnement romand aide l'entrepreneur à obtenir le financement par fonds étrangers, après avoir épuisé la collecte de fonds auprès de son entourage, le financement participatif, voire les «business angels» et les fonds d'investissement pour les plus grands projets. Notre analyse intègre quantité de critères qualitatifs [compétences professionnelles, techniques et comportementales] afin de débloquer des situations et d'ouvrir ainsi la voie au crédit commercial cautionné. En contrepartie de notre soutien, il est demandé à l'artisan-créateur-entrepreneur de démontrer la confiance qu'il a en son projet par la souscription d'un engagement personnel [arrière-caution], à titre d'exemple. En plus d'annihiler le risque du créancier, notre cautionnement permet aux entreprises cautionnées d'obtenir des crédits à des taux d'intérêts compétitifs.

Dans le cadre spécifique des start-ups, nous les accompagnons dans le but de favoriser et récompenser également l'esprit d'entreprise lors du passage du produit au marché, même si cette phase est tout aussi compliquée que la précédente [celle du passage de l'idée au produit].

Crédits COVID-19

La gestion des crédits COVID-19 représente une activité d'envergure exigeant une grande part de rigueur et célérité au regard du volume de sollicitations à traiter dans de courts délais. **Plus de 62% [10,5 milliards de francs] des montants prêtés ont [déjà] été remboursés.** Initialement, les crédits COVID-19 devaient servir à surmonter les problèmes de liquidités des sociétés gravement atteintes, sur le plan économique, par la pandémie de coronavirus. Dès leur obtention et jusqu'à leur remboursement intégral, les crédits COVID-19 sont soumis à plusieurs restrictions et conditions

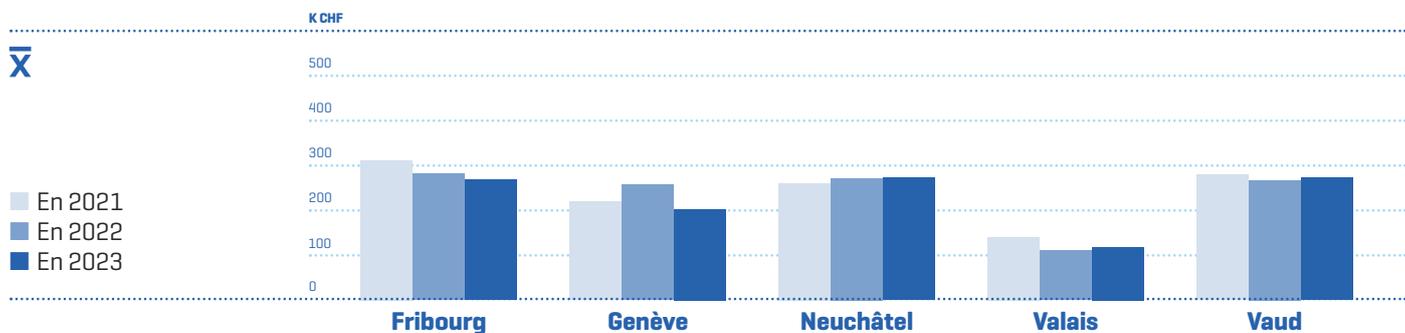
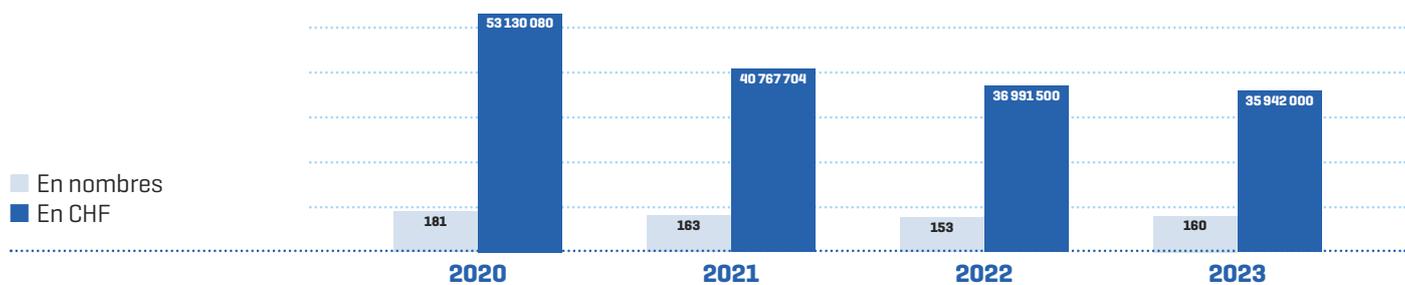
d'utilisation. Si elles ne sont pas respectées, une responsabilité civile, pénale ou solidaire des organes de l'entreprise peut être engagée. Seul le remboursement volontaire et définitif du crédit COVID-19, par le preneur, permet d'y échapper. Toutes les informations sont disponibles sous <https://covid19.easygov.swiss>. En 2023, Cautionnement romand a traité et analysé 1500 appels à la caution [suscitant notamment le contrôle de plusieurs centaines de milliers d'écritures bancaires], fait signer 190 arrangements de paiement [échelonnement de remboursement] alors qu'une infraction à la LCaS-COVID-19 avait été constatée, et signé plus de 300 plaintes pénales. Le résultat de ces démarches ont permis de récupérer 6 millions de francs.

Avenir

La hausse des taux d'intérêts a, pour corollaire, un resserrement des conditions d'octroi de crédits, ce qui peut amener à la dévalorisation des projets pour lesquels le crédit est demandé, en lien avec l'actualisation des flux futurs des entreprises. Il faut ajouter à cela, l'augmentation des coûts et de la densité réglementaire, les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre qualifiée, les problèmes de chaînes d'approvisionnement, les défis d'accès au marché européen, les lourdeurs administratives ainsi que l'évolution du franc suisse. Il y a fort à parier en une augmentation de la réticence à prêter de l'argent. **Si le coût s'avère plus élevé et les modalités du crédit plus astreignantes, les PME seront découragées à investir et/ou, a contrario, encouragées à réduire ou à rembourser leurs dettes existantes.** Ce sont là des difficultés supplémentaires pour les petites et moyennes entreprises, car elles sont dépendantes des perspectives conjoncturelles, des événements importants liés au contexte géopolitique ou encore aux conditions d'octroi de crédit propres à chaque banque. Le besoin de financement par des fonds étrangers reste une préoccupation importante pour elles. Notre raison d'être demeure donc pleinement. Le partenariat avec les banques commerciales est bien rodé dans chaque région, notamment grâce à notre proximité et aux liens de confiance tissés au fil des ans. Nous pouvons ainsi nous targuer d'une excellente connaissance du tissu économique local, de nos bonnes relations avec les donneurs de crédits et de notre approche humaine auprès des entrepreneurs désireux de nous solliciter pour les aider dans leurs projets documentés et viables.

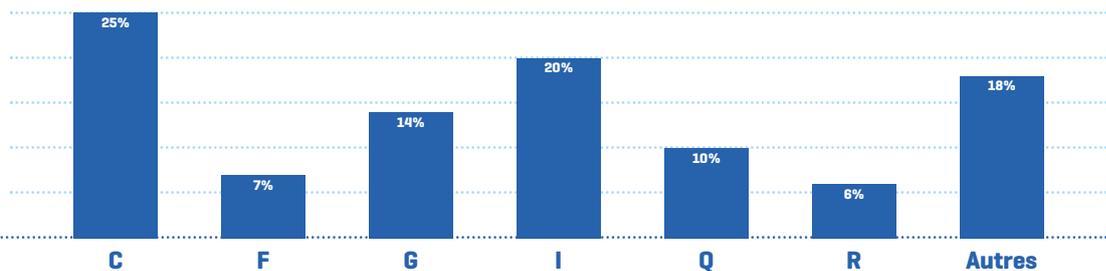
Statistiques

Crédits cautionnés accordés 2023



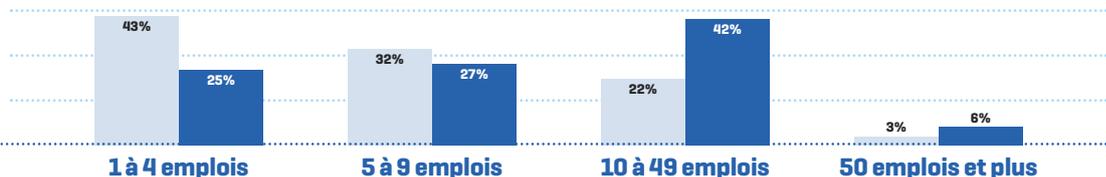
Selon les secteurs NOGA

- C Industrie
- F Construction
- G Commerce
- I Restauration
- Q Santé humaine
- R Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres (light blue)
- En CHF (dark blue)



		2021	2022	2023			
Selon les cantons	Fribourg	4 670 000	4 507 500	9	5%	2 415 000	7%
	Genève	9 233 200	12 603 000	44	28%	8 954 000	25%
	Neuchâtel	4 175 000	5 692 000	22	14%	6 000 000	17%
	Valais	2 540 000	2 661 000	30	19%	3 570 000	10%
	Vaud	20 149 504	11 528 000	55	34%	15 003 000	41%
	Total	40 767 704	36 991 500	160	100%	35 942 000	100%

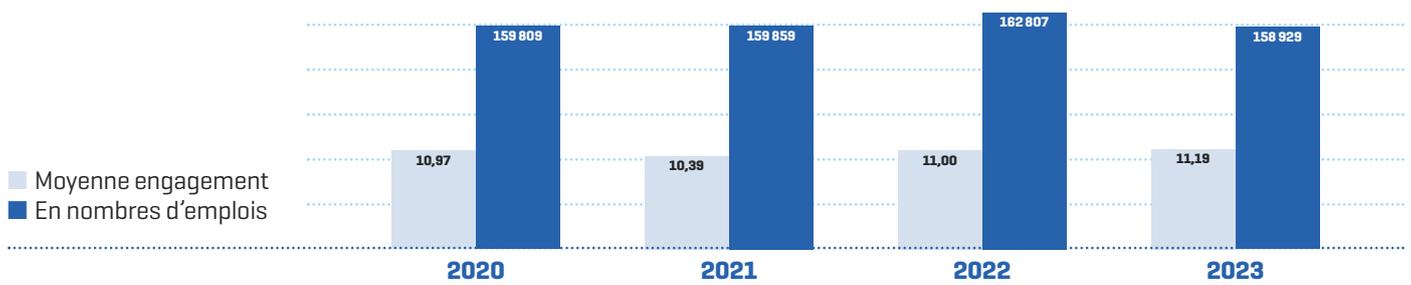
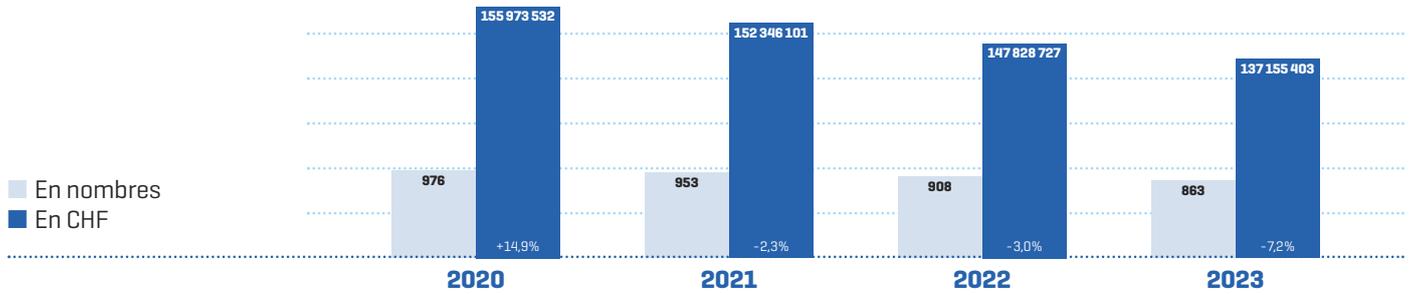
		2021	2022	2023			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	52%	45%	83	52%	20 330 000	57%
	Grandes banques	25%	28%	15	9%	3 927 000	11%
	Banques Raiffeisen	18%	20%	48	30%	8 432 000	23%
	Autres banques	3%	4%	5	3%	1 805 000	5%
	Banques régionales	2%	3%	9	6%	1 448 000	4%
	Total	100%	100%	160	100%	35 942 000	100%

		2021	2022	2023			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	36%	35%	48	30%	10 554 000	29%
	Fonds de roulement	20%	24%	32	20%	6 218 000	17%
	Création d'entreprise	21%	27%	57	36%	12 325 000	34%
	Investissement	15%	11%	20	13%	5 615 000	16%
	Immobilier	8%	3%	3	2%	1 230 000	4%
	Total	100%	100%	160	100%	35 942 000	100%

Selon le montant

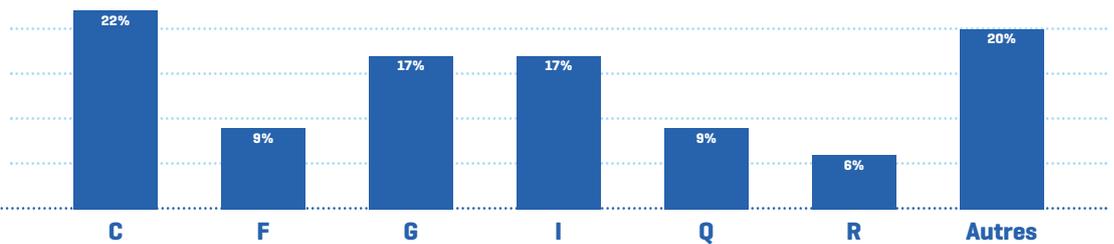


Statistiques Engagements 31.12.2023



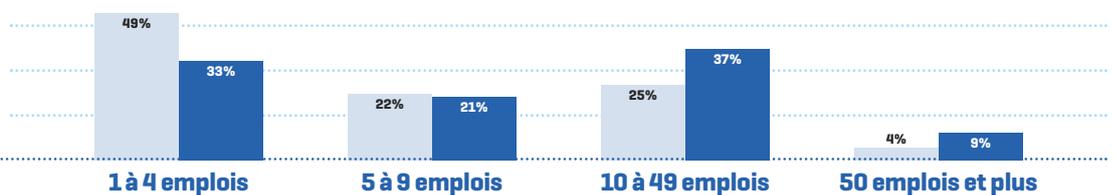
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres (light blue)
- En CHF (dark blue)

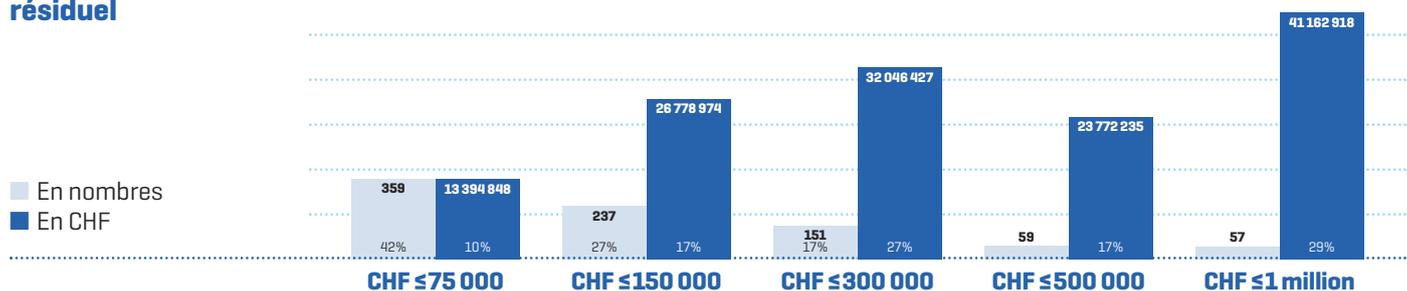


		2021	2022			2023	
Selon les cantons	Fribourg	20 732 548	19 573 911	76	9%	15 764 724	11%
	Genève	27 649 146	31 112 101	198	23%	29 418 193	21%
	Neuchâtel	21 433 832	21 904 789	112	13%	18 677 247	14%
	Valais	18 831 200	17 187 035	155	18%	17 259 856	13%
	Vaud	63 699 374	58 050 892	322	37%	56 035 383	41%
	Total	152 346 101	147 828 727	863	100%	137 155 403	100%

		2021	2022			2023	
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	55%	52%	469	55%	74 470 782	54%
	Grandes banques	21%	23%	116	13%	26 426 134	19%
	Banques Raiffeisen	18%	19%	214	25%	27 375 845	20%
	Autres banques	4%	4%	35	4%	5 383 176	4%
	Banques régionales	2%	2%	29	3%	3 499 466	3%
	Total	100%	100%	863	100%	137 155 403	100%

		2021	2022			2023	
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	31%	32%	255	30%	42 409 791	31%
	Fonds de roulement	22%	23%	190	22%	29 540 092	21%
	Création d'entreprise	22%	23%	239	28%	36 761 586	27%
	Investissement	15%	13%	122	14%	17 904 568	13%
	Immobilier	10%	9%	57	6%	10 539 367	8%
	Total	100%	100%	863	100%	137 155 403	100%

Selon le solde résiduel





Bilan

	%	31.12.2023 CHF	%	31.12.2022 CHF
ACTIF				
Actifs circulants	34,1	15 587 624.71	44,4	20 029 977.35
Trésorerie	22,0	10 090 415.73	34,5	15 542 725.20
Créances résultant de prestations de services	0,2	81 334.20	0,1	35 049.00
Autres créances à court terme	11,8	5 388 577.48	9,8	4 438 497.65
Actifs de régularisation	0,1	27 297.30	0,0	13 705.50
Actifs immobilisés	65,9	30 181 733.36	55,6	25 051 060.33
Placements financiers	65,8	30 136 184.27	55,5	25 005 541.58
Autres immobilisations financières	0,1	45 549.09	0,1	45 518.75
Total de l'actif	100,0	45 769 358.07	100,0	45 081 037.68
PASSIF				
Capitaux étrangers à court terme	0,9	443 732.61	1,0	442 361.84
Dettes résultant de l'achat de prestations de services	0,1	29 031.75	0,2	84 738.38
Autres dettes à court terme	0,6	303 229.96	0,6	259 105.31
Passifs de régularisation	0,2	111 470.90	0,2	98 518.15
Capitaux étrangers à long terme	38,1	17 428 370.40	41,2	18 574 370.40
Autres dettes à long terme	2,2	1 000 000.00	2,2	1 000 000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi				
Provision pour risques sur cautionnement		14 462 000.00		15 608 000.00
Provision pour développement complémentaire JANUS		100 000.00		100 000.00
Fonds pour l'abaissement des frais aux clients		1 866 370.40		1 866 370.40
	35,9	16 428 370.40	39,0	17 574 370.40
Capitaux propres	61,0	27 897 255.06	57,8	26 064 305.44
Capital social	43,2	19 756 000.00	43,8	19 756 000.00
Fonds de réserve	17,8	8 141 255.06	14,0	6 308 305.44
Total du passif	100,0	45 769 358.07	100,0	45 081 037.68

Compte de résultat par nature

	%	2023 CHF	%	2022 CHF
PRODUITS				
Produits résultant de l'activité de cautionnement				
Frais d'étude ¹		167 677.50		177 085.00
Frais de dossier ²		167 875.00		182 075.00
Primes de risques ³		1 703 714.91		1 780 425.50
Prise en charge par la Confédération de 65% des cautionnements honorés		4 189 537.62		1 869 038.37
Prise en charge partielle par le(s) canton(s) et LACI des cautionnements honorés		1 029 979.02		383 808.33
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		1 699 582.09		1 521 908.36
Aides financières de la Confédération ⁴		1 252 803.00		1 415 053.00
	9,6	10 211 169.14	6,6	7 329 393.56
Produits résultant de l'activité des crédits COVID-19 ^a				
Prise en charge par la Confédération de 100% des cautionnements honorés		89 728 550.11		97 617 154.54
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		5 546 095.54		4 745 433.53
Prise en charge par la Confédération des frais de l'agence de recouvrement		125 756.91		36 754.12
Prise en charge par la Confédération des frais de personnel et d'exploitation		848 144.55		831 304.53
	90,1	96 248 547.11	92,9	103 230 646.72
Autres produits	0,3	349 463.20	0,5	588 179.90
Total des produits	100,0	106 809 179.45	100,0	111 148 220.18

^a Cf articles 13 et 14 de la Loi sur les cautionnements solidaires liée au COVID-19 (LCaS-COVID-19).

¹ Les frais d'étude permettent de couvrir une partie des coûts afférents au traitement des nouvelles demandes de cautionnement.

² Des frais de dossier sont prélevés chaque année pour couvrir la gestion et le suivi annuel des entreprises cautionnées.

³ Prime de risque annuelle de 1,25%, sur le solde débiteur ou la limite le plus élevé, payée par les entreprises cautionnées.

⁴ Indemnisation par la Confédération, selon une convention de droit public avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), dévolue à l'abaissement des primes de risques annuelles des entreprises cautionnées.

⁵ Remboursements effectués en faveur des établissements bancaires pour clôturer une prestation ouverte par une entreprise cautionnée.

⁶ La rémunération des antennes comprend une contribution forfaitaire ainsi qu'une rétribution selon le nombre de dossiers traités, accordés et suivis.

	%	2023 CHF	%	2022 CHF
CHARGES				
Charges résultant de l'activité de cautionnement				
Cautionnements honorés ⁵		4 330 084.16		2 386 654.77
Cautionnements honorés start-up COVID ⁵		2 118 084.60		490 004.85
Evolution de la provision pour risques sur cautionnements		-1 146 000.00		-2 077 000.00
Récupérations en faveur de la Confédération		988 125.15		848 469.66
Récupérations en faveur de(s) canton(s) et LACI		118 820.74		129 917.37
Frais de procédure et d'avocats		15 585.43		4 062.06
Frais des agences de recouvrement		175 639.22		208 887.66
Pertes sur débiteurs cautionnés et variation de la provision		12 855.05		8 391.95
	6,2	6 613 194.35	1,8	1 999 388.32
Charges résultant de l'activité des crédits COVID-19^a				
Cautionnements honorés		89 728 550.11		97 617 154.54
Récupérations en faveur de la Confédération		5 546 095.54		4 745 433.53
Frais de l'agence de recouvrement		125 756.91		36 754.12
	89,3	95 400 402.56	92,1	102 399 342.19
Autres charges	0,3	258 084.55	0,4	393 584.35
Rémunération des antennes cantonales ⁶	0,5	493 600.00	0,5	525 200.00
Charges de personnel	1,5	1 647 412.85	1,4	1 591 085.34
Autres charges d'exploitation				
Frais de locaux		104 503.70		107 355.15
Charges administratives et d'exploitation		94 968.60		73 489.61
Honoraires de l'Organe de révision et du contrôle interne		38 445.65		33 948.50
Indemnités et frais de séances du Conseil		270 150.12		265 135.89
Frais d'assemblée, rapports, promotion, séances et déplacements		64 249.56		70 388.58
	0,5	572 317.63	0,5	550 317.73
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	1,7	1 824 167.51	3,3	3 689 302.25
Charges et produits financiers	0,0	8 782.11	-2,1	-2 370 287.90
Bénéfice de l'exercice (transféré au Fonds de réserve)	1,7	1 832 949.62	1,2	1 319 014.35

Flux de trésorerie et annexe aux comptes

En francs suisses

Raison sociale

Cautionnement romand,
société coopérative

Siège: Lausanne

EPT au 31.12: 10,0 [10,8 en 2022]

	2023 CHF	2022 CHF
FLUX DE TRÉSORERIE		
Résultat de l'exercice	1 832 949.62	1 319 014.35
Amortissements/corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	594 306.86	2 821 247.16
Variation des provisions à court terme et à long terme	-1 146 000.00	-2 077 000.00
Variation des créances à court terme	-996 365.03	-2 838 639.62
Variation des actifs de régularisation	-13 591.80	3 826.88
Variation des dettes à court terme (hors dettes financières)	-11 581.98	121 595.96
Variation des passifs de régularisation	12 952.75	29 853.60
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	272 670.42	-620 101.67
Investissements dans des placements financiers (y c. garanties)	-11 525 980.89	-6 840 919.40
Désinvestissements de placements financiers	5 801 001.00	1 299 422.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-5 724 979.89	-5 541 497.40
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	0.00	0.00
Variation de liquidités	-5 452 309.47	-6 161 599.07
Liquidités au 01.01	15 542 725.20	21 704 324.27
Liquidités au 31.12	10 090 415.73	15 542 725.20
Variation de liquidités	-5 452 309.47	-6 161 599.07

ANNEXE AUX COMPTES

1. Principes d'évaluation et présentation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations [art. 957 et ss].

Créances résultant de prestations et provision pour pertes sur débiteurs cautionnés

Les créances résultant des débiteurs cautionnés sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il s'agit principalement de primes de risque dues pour les exercices 2022 et 2023. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

Actifs immobilisés

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché diminuée des corrections de valeur calculées à hauteur de 15% [15% en 2022].

Cautionnement romand détient une participation dans la société Bürgschafts-Support AG dont le siège est à Lausanne. Cette société a été créée afin de développer et mettre à disposition une plateforme informatique pour les activités de cautionnement en faveur des PME en suisse, ainsi que des prestations dans ce domaine. Son capital-actions est de CHF 100 000.- dont 30% détenu par Cautionnement romand (25% du droit de vote). Elle a été entièrement amortie durant les exercices précédents. Les autres dettes à court terme comprennent un montant de CHF 45 253.69 en faveur de Bürgschafts-Support AG au 31 décembre 2023 [en 2022 il existait une créance à court terme pour CHF 32 438.72].

2. Montant global provenant de la dissolution de réserves de remplacement et de réserves latentes

Tout comme l'exercice précédent, aucune dissolution de réserves latentes améliorant sensiblement le résultat n'est à relever durant l'exercice sous revue.

3. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2023, il existait une dette envers l'institution de prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 2 387.60 [au 31.12.2022 la dette s'élevait à CHF 17 094.70].

Honoraires de l'organe de révision

Cautionnement romand, société coopérative est soumise à un contrôle ordinaire. Des frais d'audit et d'attestation de la vérification de l'existence d'un système de contrôle interne ont été payés à hauteur de CHF 27 301.95 [CHF 26 774.20 en 2022].

Etat des engagements

Engagements calculés sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2023:

	Nbre	31.12.2023 CHF	Nbre	31.12.2022 CHF
Crédits cautionnés en cours (y c. 1 ARM)	864	129 580 331	909	139 809 762
Crédits cautionnés en faveur des start-up COVID en cours	132	24 872 552	151	34 219 044
Crédits COVID-19 et COVID-19 Plus en cours	23 253	1 504 768 073	27 880	2 723 987 302
	24 249	1 659 220 956	28 940	2 898 016 108
A charge de Cautionnement romand		35 102 913		38 008 787

Rapport de l'organe de révision

Fidag

FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Cautionnement romand, société coopérative, à Lausanne

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Cautionnement romand, société coopérative (ci-après la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat par nature et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels figurant aux pages 15 à 18 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec à l'article 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Philippe Pierroz
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 6 mars 2024



Les sociétaires

	CHF
Canton de Fribourg	1 649 000
Canton du Valais	3 500 000
Canton de Vaud	5 331 000
Cautionnement Neuchâtel, société coopérative	2 229 000
Cautionnement Vaud, société coopérative	4 499 000
Centre de Cautionnement et de Financement SA	1 000 000
Centre Patronal	10 000
NODE, Nouvelle organisation des entrepreneurs depuis 1922	1 000
Fédération des Entreprises Romandes Genève	10 000
République et canton de Genève	1 500 000
République et Canton de Neuchâtel	1 000
Société des Cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève	10 000
Union Patronale du canton de Fribourg	16 000
Capital social	19 756 000



Comment ça marche?

4 organisations de cautionnement, reconnues par la Confédération, couvrent le territoire helvétique. Elles sont régies par une Loi fédérale et une Ordonnance avec comme but de «*permettre aux PME rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des emprunts bancaires*».

Pourquoi?

Le tissu économique suisse est fondé sur les PME. Il est donc impératif qu'elles puissent en tout temps avoir accès au financement bancaire, quel que soit leur besoin. C'est l'essence même du cautionnement: faciliter l'accès au crédit bancaire pour aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises et donc maintenir du savoir-faire et des emplois.

Comment?

La coopérative de cautionnement se porte caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit commercial octroyé à une personne physique ou morale, à concurrence de CHF 1 000 000.- maximum.

Cautionnement?

L'organisation de cautionnement s'engage envers un établissement bancaire (créancier) à garantir le paiement de la dette contractée par l'entreprise cautionnée ou la personne physique cautionnée acquérant les locaux ou les actions de son entreprise. Le cautionnement revêt un caractère accessoire, il ne peut exister que sur une obligation valable (crédit bancaire commercial cautionné). En cas de défaillance de l'entreprise cautionnée, la coopérative rembourse la banque (la coopérative assume les 35%, le solde étant couvert par la Confédération). S'ensuivent les procédures usuelles de recouvrement.

Bénéficiaires?

Toute entreprise active dans tous les secteurs d'activités et à tout stade de développement qui présente un projet cohérent et viable à terme. Ne peut être cautionnée, celle qui bénéficie d'aides financières ou indemnités de la Confédération pour le même projet ou est concernée par la Loi fédérale sur l'agriculture.

Contact?

Les demandeurs doivent d'abord contacter une banque pour obtenir un accord de principe à l'octroi d'un crédit cautionné (ceux-ci doivent convaincre préalablement leur banquier du bien-fondé de leur projet). Ensuite, il y a lieu de compléter et de signer le formulaire de demande de cautionnement et de le transmettre aux représentants de Cautionnement romand dans les régions, les antennes cantonales. Celles-ci sont chargées du contact de proximité et organisent les entrevues avec les demandeurs.

Conditions?

Hormis la viabilité de l'entreprise et sa capacité à honorer ses engagements, les compétences professionnelles appropriées à l'activité exercée et les qualités entrepreneuriales de la direction sont des conditions indispensables à l'obtention d'un cautionnement. En plus de l'intégration de critères qualitatifs et quantitatifs, Cautionnement romand prend en compte l'impact de son intervention sur le maintien ou la création d'emplois. De son côté, la banque effectue son travail d'estimation et d'évaluation des risques, ce qui amène une dynamique intéressante entre tous les interlocuteurs. Pour se protéger contre d'éventuels impayés, des sûretés réelles ou personnelles peuvent être demandées. Elles sont constituées par la banque ou par Cautionnement romand.

Combien?

Outre la finance d'inscription à payer auprès de l'antenne cantonale pour qu'elle puisse ouvrir l'étude (CHF 300.-, déduite en cas d'acceptation), les frais d'intervention s'élèvent à 1% du crédit cautionné (minimum CHF 500.-, maximum CHF 2 700.-), pour autant que le dossier soit accepté. S'ensuit la facturation d'une prime de risque annuelle de 1,25%, compensée par un taux d'intérêt bancaire favorable (la banque n'assumant pas le risque débiteur, les taux offerts sont, en règle générale, inférieurs de 2% à 3% à ceux des crédits bancaires commerciaux usuels).

Durée?

Le remboursement varie en fonction du but du crédit et du budget. Il s'étale en règle générale de 4 à 7 ans, maximum 10 ans. Ensuite, l'entreprise doit être à même de satisfaire pleinement les conditions d'une intervention bancaire voire d'être indépendante financièrement.





Contact de proximité

Cinq antennes représentent Cautionnement romand dans les cantons

Depuis le 18 juillet 2007 et suite à la reconnaissance de Cautionnement romand, société coopérative en qualité d'organisme de cautionnement ouest par la Confédération, seule celle-ci est habilitée à octroyer des cautionnements dans les Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

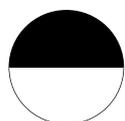
Toutefois, Cautionnement romand est appuyée dans ses démarches de valorisation du cautionnement par des organismes de proximité actifs dans les milieux de soutien à l'économie: les antennes cantonales.

Elles ont le mandat de représenter Cautionnement romand dans leur canton respectif. Ce sont des structures juridiquement indépendantes qui ont été choisies pour leur connaissance du tissu économique local permettant ainsi un contact permanent avec celui-ci.

Les tâches des antennes sont fixées par une convention qui les lie notamment à l'obligation de respecter les règles, les processus,

et les autres règlements de Cautionnement romand. Outre de démontrer également qu'elles disposent des compétences nécessaires, leurs tâches comprennent essentiellement le contact avec le client et sa banque et donc la responsabilité de l'élaboration des dossiers de demandes de cautionnement. Elles bénéficient d'une délégation de compétence jusqu'à concurrence de CHF 150 000.- et formulent un préavis au Conseil d'administration de Cautionnement romand pour les montants supérieurs à cela. Des indemnités par dossier traité et par dossier en cours sont prévues dans le contrat de collaboration.

L'avantage de cette organisation en réseau réside dans la possibilité qui est offerte aux entreprises de pouvoir compter sur une antenne locale connaissant tout particulièrement le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est primordiale pour évaluer concrètement les implications, tant financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus. Une proximité indispensable permettant de faciliter l'écoute et les contacts avec les entreprises.



Antenne Fribourg

Cautionnement Fribourg
Boulevard de Pérolles 25
Case postale
1701 Fribourg
Tél. 026 323 10 20

Président
Samuel Clerc

Directrice
Françoise Cudré-Mauroux

Historique

Afin de donner à l'antenne Fribourg de Cautionnement romand une identité distincte, d'améliorer sa visibilité et de simplifier le traitement des demandes, l'association Cautionnement Fribourg a été créée en août 2009.

Le canton de Fribourg, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg et l'Union Patronale du canton de Fribourg en sont les trois membres fondateurs.

La Promotion économique préside l'association Cautionnement Fribourg et représente les intérêts du canton de Fribourg dans le Conseil d'administration de Cautionnement romand.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Fribourg de Cautionnement romand.

Depuis octobre 2018, et l'entrée en vigueur de la loi révisée sur la promotion économique, Cautionnement Fribourg est également mandaté pour traiter les demandes de cautionnements cantonaux, destinés à financer des projets d'importance cantonale qui portent sur un investissement stratégique ou sur la transmission d'entreprises.

CAUTIONNEMENT FRIBOURG

2023	Cautionnement romand			Antenne Fribourg			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	215	51 841 500	241 123	16	5 220 000	326 250	10%
Cautionnements accordés	160	35 942 000	224 638	9	2 415 000	268 333	7%
Emplois maintenus et créés		1 384	8,7		124	13,8	9%
Montant de l'aide par emploi		25 970			19 476		
Investissements réalisés		88 946 705	2,5x		14 525 000	6,0x	16%
Cautionnements honorés	28	4 330 084	154 646	1	1 000 000	1 000 000	23%
Engagements	863	137 155 403	158 929	76	15 764 724	207 431	11%

Statistiques

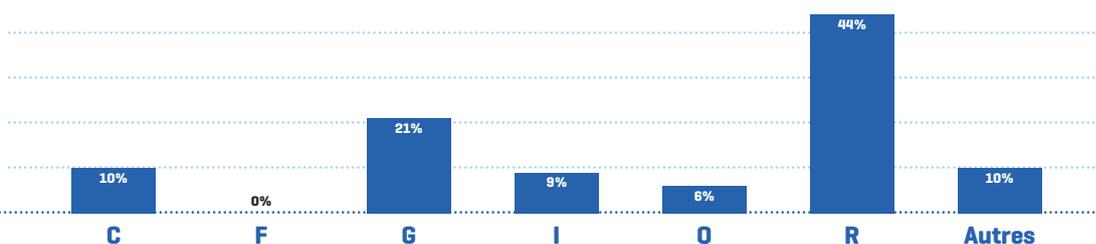
Crédits cautionnés accordés 2023

		2021	2022	2023			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	3 752 000	2 207 500	6	67%	2 085 000	86%
	Grandes banques	250 000	1 000 000	1	11%	150 000	6%
	Banques Raiffeisen	578 000	1 175 000	-	-	-	-
	Autres banques	-	-	1	11%	60 000	3%
	Banques régionales	90 000	125 000	1	11%	120 000	5%
	Total	4 670 000	4 507 500	9	100%	2 415 000	100%

		2021	2022	2023			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	-	975 000	1	11%	500 000	21%
	Fonds de roulement	560 000	1 357 500	2	22%	300 000	12%
	Création d'entreprise	388 000	725 000	4	45%	1 245 000	52%
	Investissement	2 600 000	850 000	2	22%	370 000	15%
	Immobilier	1 122 000	600 000	-	-	-	-
	Total	4 670 000	4 507 500	9	100%	2 415 000	100%

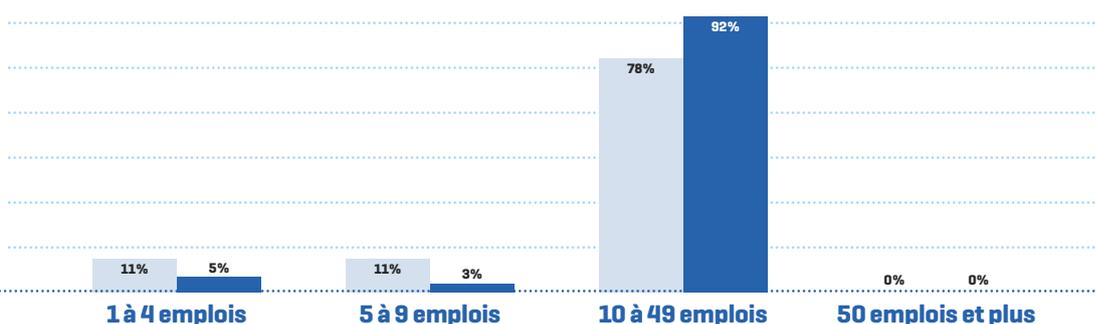
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Genève

FAE
Route de la Galaise 34
1228 Plan-les-Quates
Tél. 022 827 42 84
www.fae-ge.ch

Présidente
Caroline Ferrero Menut

Directeur
Patrick Schefer

Historique

La FAE a été fondée en 2005 sur la base de la Loi sur l'aide aux entreprises votée par le Grand Conseil genevois.

Composée de spécialistes en finance et en gestion, la FAE intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises basées dans le canton de Genève, afin de favoriser le maintien d'une économie forte et diversifiée et ainsi contribuer à la création et à la préservation des emplois dans le canton.

Activités

Cautionnement, dont jusqu'à CHF 1 000 000.- via Cautionnement romand. Avance de liquidités contre cession de factures. Prise de participation minoritaire. Financement de mandat.



2023	Cautionnement romand			Antenne Genève			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	215	51 841 500	241 123	53	11 111 000	209 642	21%
Cautionnements accordés	160	35 942 000	224 638	44	8 954 000	203 500	25%
Emplois maintenus et créés		1 384	8,7		302	6,9	22%
Montant de l'aide par emploi		25 970			29 649		
Investissements réalisés		88 946 705	2,5x		18 580 155	2,1x	21%
Cautionnements honorés	28	4 330 084	154 646	5	824 713	164 943	19%
Engagements	863	137 155 403	158 929	198	29 418 193	148 577	21%

Statistiques

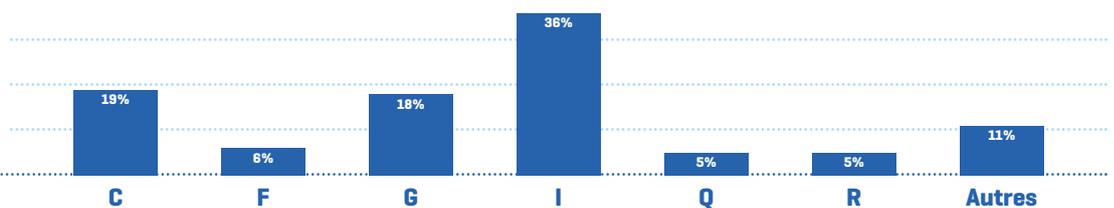
Crédits cautionnés accordés 2023

		2021	2022	2023			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	4 471 200	3 455 000	25	57%	5 363 000	60%
	Grandes banques	2 828 000	4 072 000	4	9%	1 130 000	12%
	Banques Raiffeisen	1 634 000	3 786 000	13	30%	2 036 000	23%
	Autres banques	300 000	1 290 000	1	2%	155 000	2%
	Banques régionales	-	-	1	2%	270 000	3%
	Total	9 233 200	12 603 000	44	100%	8 954 000	100%

		2021	2022	2023			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	3 605 000	4 207 000	13	30%	3 328 000	37%
	Fonds de roulement	954 000	2 490 000	12	27%	1 606 000	18%
	Création d'entreprise	2 918 000	4 096 000	12	27%	2 420 000	27%
	Investissement	1 206 200	1 810 000	7	16%	1 600 000	18%
	Immobilier	550 000	-	-	-	-	-
	Total	9 233 200	12 603 000	44	100%	8 954 000	100%

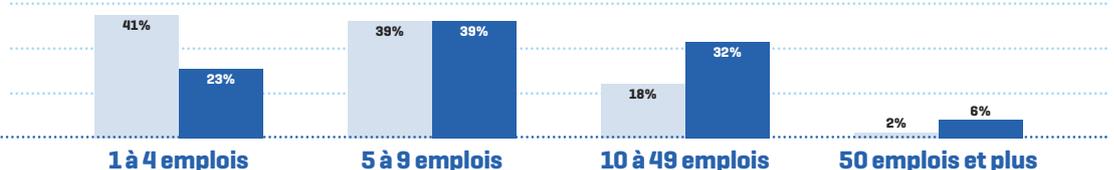
Selon les secteurs NOGA

- C Industrie
- F Construction
- G Commerce
- I Restauration
- Q Santé humaine
- R Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Neuchâtel

Cautionnement Neuchâtel
Case postale 1401
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 853 42 54

Présidente

Sandra Menoud

Directeur

Yves Agustoni

Historique

Les demandes de cautionnements sont traitées par Cautionnement Neuchâtel. Il s'agit du nouveau nom donné en 2007, lors de la création de l'entité romande de cautionnement, à l'ancien Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, fort d'une longue histoire, puisque fondé en 1939.

Parmi les sociétaires figurent, entre autres, la République et Canton de Neuchâtel, certaines communes, des associations professionnelles ainsi que la Chambre du commerce.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Neuchâtel de Cautionnement romand.

**CAUTIONNEMENT
NEUCHÂTEL**

2023	Cautionnement romand			Antenne Neuchâtel			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	215	51 841 500	241 123	23	6 947 500	302 065	13%
Cautionnements accordés	160	35 942 000	224 638	22	6 000 000	272 727	17%
Emplois maintenus et créés		1 384	8,7		309	14,0	22%
Montant de l'aide par emploi		25 970			19 417		
Investissements réalisés		88 946 705	2,5x		14 641 000	2,4x	16%
Cautionnements honorés	28	4 330 084	154 646	5	737 959	147 592	17%
Engagements	863	137 155 403	158 929	112	18 677 247	166 761	14%

Statistiques

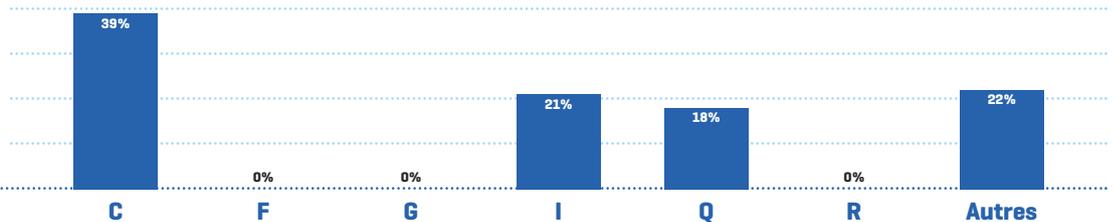
Crédits cautionnés accordés 2023

		2021	2022	2023			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	2 767 000	4 062 000	15	68%	3 427 000	57%
	Grandes banques	698 000	1 300 000	2	9%	720 000	12%
	Banques Raiffeisen	710 000	330 000	3	14%	1 615 000	27%
	Autres banques	-	-	-	-	-	-
	Banques régionales	-	-	2	9%	238 000	4%
	Total	4 175 000	5 692 000	22	100%	6 000 000	100%

		2021	2022	2023			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	2 370 000	3 763 000	8	36%	1 520 000	25%
	Fonds de roulement	1 537 000	550 000	4	18%	1 035 000	17%
	Création d'entreprise	268 000	854 000	4	18%	1 200 000	20%
	Investissement	-	525 000	3	14%	1 015 000	17%
	Immobilier	-	-	3	14%	1 230 000	21%
	Total	4 175 000	5 692 000	22	100%	6 000 000	100%

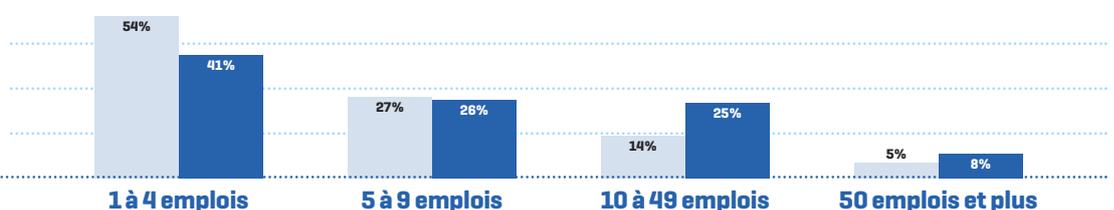
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Valais

CCF SA
Rue Pré-Fleuri 6
Case postale
1951 Sion
Tél. 027 327 35 50
www.ccf-valais.ch

Président
Pascal Perruchoud

Directeur
Jacques Métrailler

Historique

Le Centre de Cautionnement et de Financement (CCF SA) est le prestataire des services financiers de la promotion économique cantonale. Sa mission est de fournir des conseils avisés de spécialistes du financement et de contribuer au montage financier de projets. Il est issu de la fusion en juin 2016 entre le Centre de Compétences Financières SA et l'Office valaisan de cautionnement et est devenu ainsi la porte d'entrée unique pour toutes les sociétés valaisannes à la recherche de financement.

Ses engagements se montent à CHF 186 mios auprès de 386 sociétés dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et de la construction.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Valais de Cautionnement romand. Aides cantonales sous forme de cautionnement de crédits bancaires ou de leasings pour un montant maximum de CHF 2 000 000.-, de prêts directs, de subventions et de garanties de construction. Expertise financière, conseil financier et intermédiation financière.



CCF SA

CENTRE DE CAUTIONNEMENT
ET DE FINANCEMENT

2023	Cautionnement romand			Antenne Valais			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	215	51 841 500	241 123	45	7 998 000	177 733	15%
Cautionnements accordés	160	35 942 000	224 638	30	3 570 000	119 000	10%
Emplois maintenus et créés		1 384	8,7		111	3,7	8%
Montant de l'aide par emploi		25 970			32 162		
Investissements réalisés		88 946 705	2,5x		8 887 900	2,5x	10%
Cautionnements honorés	28	4 330 084	154 646	1	31 873	31 873	1%
Engagements	863	137 155 403	158 929	155	17 259 856	111 354	13%

Statistiques

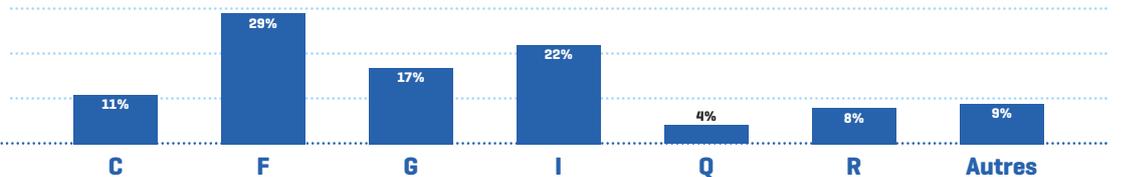
Crédits cautionnés accordés 2023

		2021	2022	2023			
Selon les établissements bancaires	Banques cantonales	1 185 000	1 196 000	13	43%	1 930 000	54%
	Grandes banques	350 000	450 000	4	14%	420 000	12%
	Banques Raiffeisen	1 005 000	915 000	13	43%	1 220 000	34%
	Autres banques	-	100 000	-	-	-	-
	Banques régionales	-	-	-	-	-	-
	Total	2 540 000	2 661 000	30	100%	3 570 000	100%

		2021	2022	2023			
Selon le but du crédit	Reprise et transmission	550 000	845 000	8	27%	1 480 000	41%
	Fonds de roulement	795 000	870 000	7	23%	670 000	19%
	Création d'entreprise	690 000	335 000	12	40%	970 000	27%
	Investissement	305 000	611 000	3	10%	450 000	13%
	Immobilier	200 000	-	-	-	-	-
	Total	2 540 000	2 661 000	30	100%	3 570 000	100%

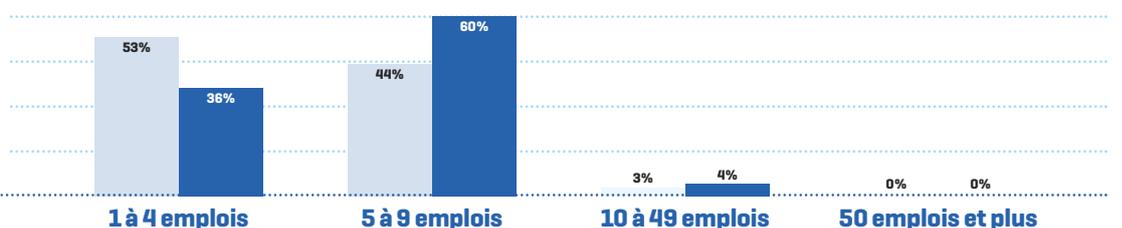
Selon les secteurs NOGA

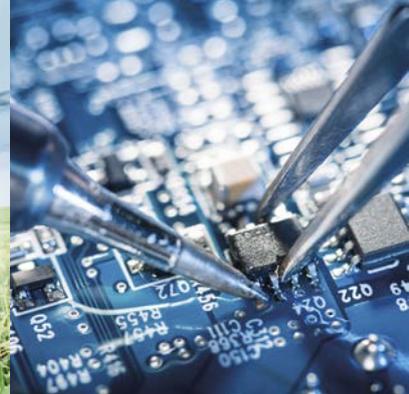
- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Antenne Vaud

Cautionnement Vaud
Avenue Général-Guisan 117
1009 Pully
Tél. 021 721 11 81
www.cautionnementvaud.ch

Président
Gilles Marmy

Directeur
Eric Meillaud

Historique

Cautionnement Vaud a été fondé en 1935 et Cautionnement romand a repris ses engagements en juillet 2007.

Les détenteurs des parts sociales se composent de personnes physiques, morales, corporations suisses de droit public et associations professionnelles. Cautionnement Vaud bénéficie du soutien de l'Etat de Vaud par une participation aux frais de fonctionnement. Celui-ci soutient également, par le biais d'un arrièrè cautionnement, plusieurs dossiers dans le cadre d'interventions de types industriels et technologiques.

Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Vaud de Cautionnement romand.

Gestion de la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, cette dernière octroyant des cautionnements aux particuliers pour l'acquisition de leur domicile principal.

**CAUTIONNEMENT
VAUD**

2023	Cautionnement romand			Antenne Vaud			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	215	51 841 500	241 123	78	20 565 000	263 654	40%
Cautionnements accordés	160	35 942 000	224 638	55	15 003 000	272 782	42%
Emplois maintenus et créés		1 384	8,7		538	9,8	39%
Montant de l'aide par emploi		25 970			27 887		
Investissements réalisés		88 946 705	2,5x		32 312 650	2,2x	36%
Cautionnements honorés	28	4 330 084	154 646	16	1 735 540	108 471	40%
Engagements	863	137 155 403	158 929	322	56 035 383	174 023	41%

Statistiques

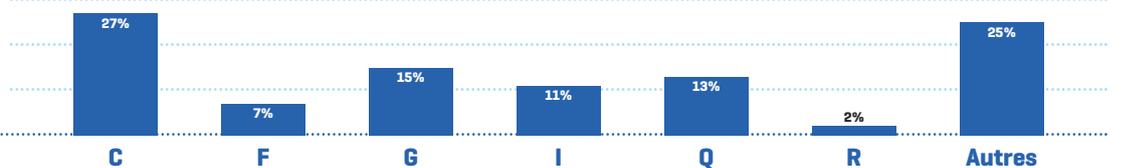
Crédits cautionnés accordés 2023

	2021		2022		2023	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Selon les établissements bancaires						
Banques cantonales	9 099 504	24	5 845 000	44%	7 525 000	50%
Grandes banques	6 165 000	4	3 467 000	7%	1 507 000	10%
Banques Raiffeisen	3 523 000	19	1 045 000	35%	3 561 000	24%
Autres banques	937 000	3	300 000	5%	1 590 000	11%
Banques régionales	425 000	5	871 000	9%	820 000	5%
Total	20 149 504	55	11 528 000	100%	15 003 000	100%

	2021		2022		2023	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Selon le but du crédit						
Reprise et transmission	8 171 000	18	2 986 000	33%	3 726 000	25%
Fonds de roulement	4 485 000	7	3 825 000	13%	2 607 000	17%
Création d'entreprise	4 402 000	25	4 107 000	45%	6 490 000	43%
Investissement	1 921 504	5	210 000	9%	2 180 000	15%
Immobilier	1 170 000	-	400 000	-	-	-
Total	20 149 504	55	11 528 000	100%	15 003 000	100%

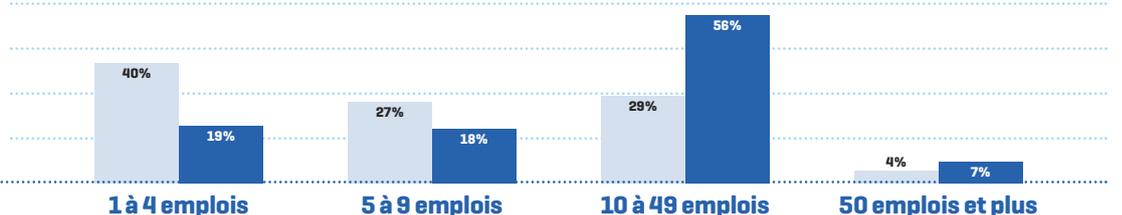
Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- Q** Santé humaine
- R** Activités récréatives



Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





Cautionnement suisse

En Suisse, il existe quatre coopératives régionales de cautionnement travaillant en partenariat avec les banques en faveur des PME. Elles se portent garantes pour le financement de leur création, développement, reprise ou succession.

Cautionnements 
L'accès facilité au crédit bancaire.

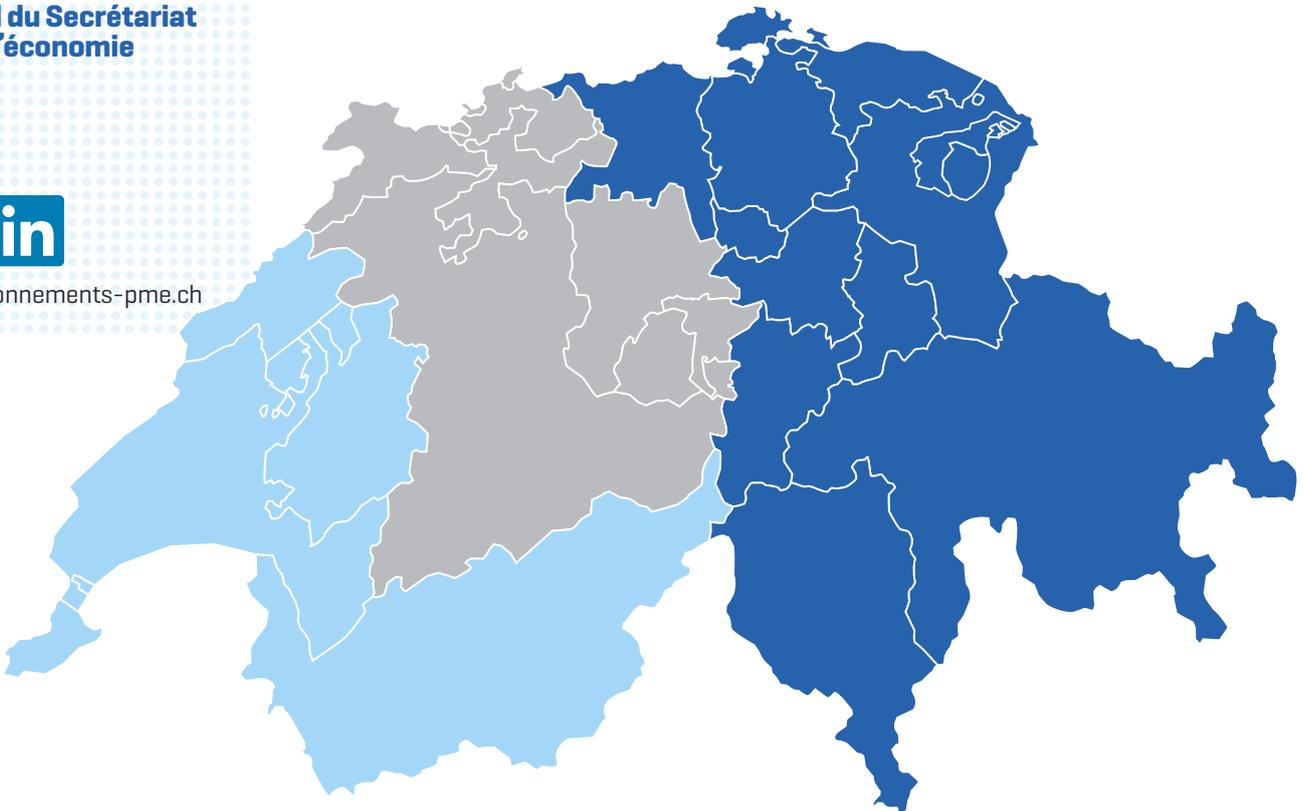
Bürgschaften 
Die sichere Finanzierung für KMU.

Fideiussioni 
Il finanziamento sicuro per le PMI.

Les 4 organisations ont l'aval du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)



www.cautionnements-pme.ch



CAUTIONNEMENT
ROMAND

Cautionnement romand
Société coopérative
Tél. 058 255 05 50
www.cautionnementromand.ch

BG Mitte
CC Centre

Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Coopérative de Cautionnement pour PME

CC Centre
Coopérative de
Cautionnement pour PME
Tél. 034 420 20 20
www.bgm-ccc.ch

BG OST
CF SUD

Bürgschaftsgenossenschaft für KMU
Cooperativa di fideiussione per PMI

BG OST-SUD
Bürgschaftsgenossenschaft
für KMU
Tél. 071 242 00 60
www.bgost.ch

saffa
bürgschaftsgenossenschaft

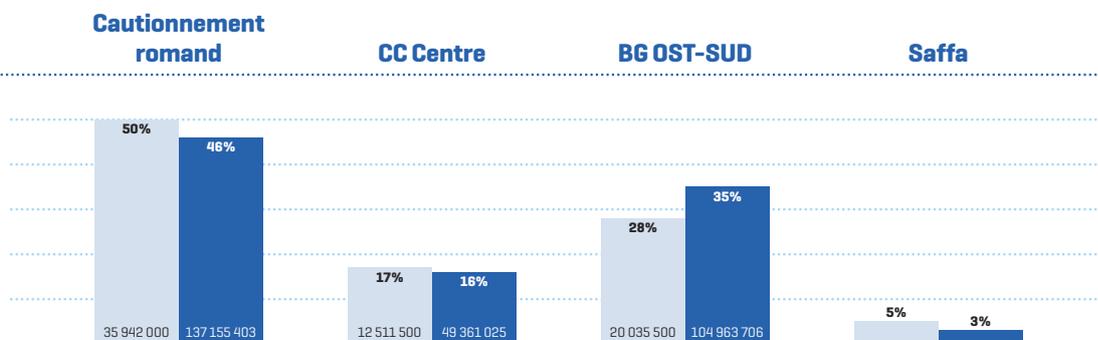
Saffa
Société coopérative de
cautionnement
Tél. 061 683 18 42
www.saffa.ch

Pour les femmes dans
toute la Suisse

Statistiques suisses

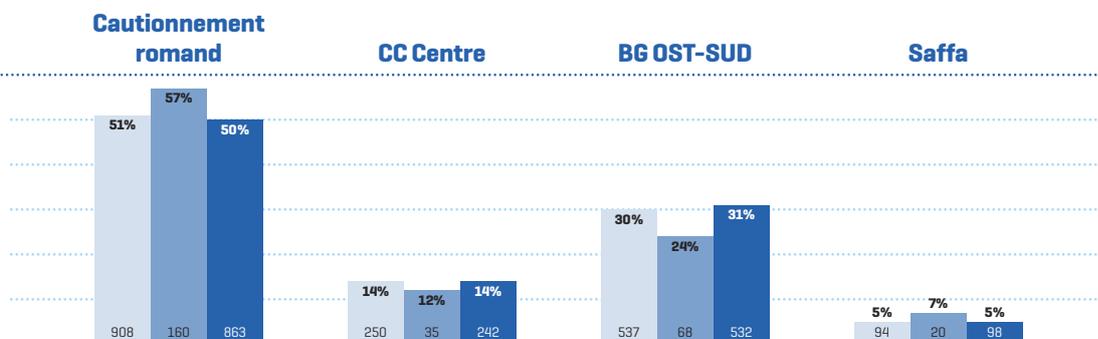
Crédits cautionnés accordés et engagements en cours (en CHF)

■ Accordés en 2023
■ En cours au 31.12.2023



Activité de cautionnement en Suisse (en nbre)

■ En cours au 01.01.2023
■ Accordés en 2023
■ En cours au 31.12.2023



Crédits cautionnés accordés en 2023 selon le but du crédit

	Cautionnement romand	CC Centre	BG OST-SUD	Saffa
Reprise/Transmission	10 554 000 29%	1 270 000 10%	3 213 000 16%	895 000 27%
Fonds de roulement	6 218 000 17%	4 304 000 35%	7 851 000 39%	779 000 23%
Création d'entreprise	12 325 000 34%	3 537 500 28%	1 675 000 8%	1 647 000 50%
Investissement	5 615 000 16%	1 300 000 10%	3 346 500 17%	60 000
Immobilier	1 230 000 4%	2 100 000 17%	3 950 000 20%	
Total	35 942 000 100%	12 511 500 100%	20 035 500 100%	3 381 000 100%
Total nombres	160	35	68	20

Engagements en cours selon les établissements bancaires au 31.12.2023

	Cautionnement romand	CC Centre	BG OST-SUD	Saffa
Banques cantonales	74 470 782 54%	18 536 583 37%	45 074 490 43%	3 935 167 38%
Grandes banques	26 426 134 19%	6 744 157 14%	12 317 744 12%	568 642 6%
Banques Raiffeisen	27 375 845 20%	7 852 168 16%	23 080 933 22%	2 744 177 27%
Autres banques	5 383 176 4%	1 145 259 2%	3 398 400 3%	2 609 073 25%
Banques régionales	3 499 466 3%	15 082 858 31%	21 092 140 20%	445 500 4%
Total	137 155 403 100%	49 361 025 100%	104 963 706 100%	10 302 560 100%
Total nombres	863	242	532	98

